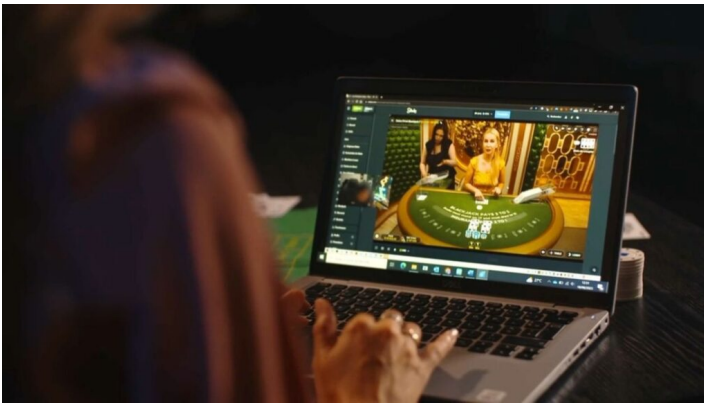


Le marché illégal du jeu en ligne dépasse le légal : l'alerte de l'AFJEL



Vincent Reynaert

Publié le 6 novembre 2025 . Lecture estimée : 4 min



Selon le baromètre 2025 de l'AFJEL, 5,4 millions de Français jouent sur des sites illégaux, soit deux millions de plus que sur l'offre légale. L'ampleur du phénomène, qui touche aussi bien le casino, les paris sportifs que l'e-sport, relance la question d'une régulation du secteur.

Deux ans après son premier baromètre, l'[Association Française du Jeu en Ligne](#) (AFJEL) publie une mise à jour au constat sans appel : 5,4 millions de joueurs français évoluent sur une offre illégale, soit une hausse de 35 % depuis 2023.

Selon [la Convention de Macolin](#), est illégale toute activité de jeu ou de pari dont l'opérateur ou le type n'est pas autorisé dans la juridiction du consommateur. Pourtant, 82 % des utilisateurs ignorent qu'ils jouent sur une offre illégale. Cette méconnaissance s'explique par la visibilité croissante de ces sites : publicité omniprésente sur les réseaux sociaux, absence de filtrage de mots-clés sur Google, et influenceurs promouvant des plateformes non agréées.

La lecture de cet article est réservée aux membres

[Abonnez-vous gratuitement](#) ou [connectez-vous](#)

Envie de lire la suite ?

Créez gratuitement votre profil Les Enjeux !

- Accédez à 100% du contenu Les Enjeux
- Recevez une newsletter éditoriale tous les mardis
- Restez au contact de l'évolution des Enjeux

[Je crée mon profil](#)

Déjà abonné ?

Connectez-vous :

Adresse E-mail *

Mot de passe *

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

